



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Planète Enfants & Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association Planète Enfants & Développement
53 Boulevard de Charonne - 75011 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Planète Enfants & Développement

53 Boulevard de Charonne - 75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'association Planète Enfants & Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Planète Enfants & Développement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 juin 2026

KPMG SA

Erik

Boulois

Signature
numérique de
Erik Boulois

Date :
2026.06.23
09:22:21 +02'00'

Erik Boulois

Associé

BILAN
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2025

Actif		Exercice 2025* (Euros)			Exercice 2024 (Euros)	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	10 059	6 232	3 827	3 827	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	10 059	6 232	3 827	3 827	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. Industriels	61 397	45 085	16 312	289		
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				8 613		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
TOTAL	61 397	45 085	16 312	8 902		
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	22	0	22	9 783		
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 929	0	10 929	0		
TOTAL	10 951	0	10 951	9 783		
TOTAL I		82 407	51 317	31 090	22 512	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				3 061	
	Marchandises					
	TOTAL	-	-	-	3 061	
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande	160		160	160
		Créances clients, usagers et comptes rattachés				700
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres créances	2 595 472	8 627	2 586 844	4 290 916	
	Charges constatées d'avance	3 699		3 699	-	
TOTAL	2 599 331	8 627	2 590 703	4 291 776		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 224 753		2 224 753	1 480 231		
Charges constatées d'avance	-		-	600		
TOTAL II		4 824 083	8 627	4 815 456	5 775 668	
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		4 906 490	59 944	4 846 546	5 798 180	
Engagements donnés	Legs nets à réaliser					
	Acceptés par les organes statutairement compétents					
	Autorisés par l'organe de tutelle					

BILAN
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2025

Passif (avant répartition)		Exercice 2025* (Euros)	Exercice 2024* (Euros)
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		300 000	300 000
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		Apports	
		Legs et donations	
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation			
Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	<i>Dont Réserves des Activés sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
	181 634	181 634	
	Autres		
Report à nouveau		112 316	179 480
	<i>Dont Report à Nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Excédent ou Déficit de l'exercice		4 427	-67 164
	<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>		
SITUATION NETTE		598 376	593 949
Autres fonds	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	11 350		
	Provisions réglementées		
	6 109		
	Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I		615 836	593 949
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	827 500	477 365	
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II		827 500	477 365
Provis	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS III		0	0
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	24	154	
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus (1)		
	43 462	31 125	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	102 146	213 103	
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	23 873	22 862	
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	3 233 706	4 459 621	
	Produits constatés d'avance		
TOTAL IV		3 403 211	4 726 866
ECART DE CONVERSION PASSIF V			
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)		4 846 546	5 798 180
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	1 035 091	1 993 502	
	(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	2 368 120	2 733 363	
	(3)Dont emprunts participatifs		
Engagements reçus			

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2025

Compte de résultat		Exercice 2025* (Euros)	Exercice 2024* (Euros)
Produits d'exploitation	Cotisations	73 230	54 480
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	5 097	5 134
	Ventes de prestations		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Subventions d'exploitation		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 984 943	1 818 770
	Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	382 220	429 823
Mécénats	27 789	123 299	
Legs, donations et assurances-vie	-	-	
Contributions financières	1 509 769	864 148	
Reprises sur amortissements, dépréciations, et provisions	4 920	4 380	
Utilisations des fonds dédiés	477 365	745 356	
Cotisations			
Autres produits	2 378	4 134	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	4 467 710	4 049 525
Charges d'exploitation	Marchandises	2 565	2 470
	Achats		
	Variation de stocks	-	477
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 254 457	1 368 121
	Aides financières	569 121	566 453
	Impôts, taxes et versements assimilés	55 629	46 910
	Salaires	861 590	788 446
	Cotisations sociales	332 263	282 912
	Autres charges de personnel (1)	548 681	562 955
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 939	5 668
	Dotations aux provisions	6 109	-
Subventions versées par l'association			
Reports en fonds dédiés	827 500	477 365	
Autres charges	3 592	2 449	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	4 465 445	4 103 272
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		2 265	- 53 747
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	13 594	6 116
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	6 115	4 807
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	19 710	10 923
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	-	-
	Différences négatives de change	17 548	18 811
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	17 548	18 811
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		2 162	- 7 888
	(1) Dont personnel de droit local	457 255	455 988

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2025

Compte de résultat (suite)		Exercice 2025 (Euros)	Exercice 2024 (Euros)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	-	-
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	5 529
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	-	5 529
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-	5 529
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		4 487 420	4 060 448
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		4 482 993	4 127 612
EXCEDENT OU DEFICIT		4 427	- 67 164
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>			
Produits			
	Bénévolat	14 987	10 328
	Prestations en nature	37 309	21 200
	Dons en nature	5 831	350
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	5 831	350
	Prestations en nature	37 309	21 200
	Personnel bénévole	14 987	10 328



Association

Planète Enfants & Développement

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2025

A.	Missions et Moyens de l'association	3
B.	Principes, règles, et méthodes comptables	3
C.	Faits marquants.....	4
D.	Informations relatives au Bilan.....	4
1	Bilan actif.....	4
1.1	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux.....	4
1.2	Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation	4
1.3	Créances.....	4
1.4	Disponibilités.....	6
2	Bilan Passif.....	7
2.1	Fonds associatifs.....	7
2.2	Fonds dédiés	7
2.3	Dettes fournisseurs & comptes rattachés.....	8
2.4	Dettes fiscales et sociales.....	8
2.5	Autres dettes	8
E.	Informations relatives au compte de résultat.....	9
1	– Produits.....	9
2	– Charges.....	9
F.	Autres informations	10
1	- Effectif moyen (en équivalent temps plein).....	10
2	- Informations relatives à la rémunération des dirigeants	10
3	- Information sur les honoraires du commissaire aux comptes.....	10
4	- Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger	11
G.	Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	11
1	Définition des missions sociales.....	14
3	Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources	15
4	Contributions volontaires en nature.....	15
H.	Présentation du CER 2025.....	16
1	Ressources reportées liées à la générosité du public	18
2	Méthode d'affectation des ressources issues de la générosité du public.....	18
3	Contributions volontaires liées à la générosité du public	18

A. Missions et Moyens de l'association

Objet social et missions sociales :

L'association Planète Enfants & Développement a pour objet d'assurer la protection et d'œuvrer à l'épanouissement des enfants vulnérables en renforçant les capacités d'acteurs locaux (autorités, sociétés civiles, communautés et familles) et en dénonçant et luttant contre toute forme de discrimination et d'exploitation des enfants.

Moyens mis en œuvre :

L'association développe les moyens suivants pour réaliser son objet, notamment :

- développer directement ou en partenariat tout programme humanitaire, en France ou à l'étranger, pour la réalisation de son objet,
- ouvrir et gérer une ou plusieurs antennes, délégations, bureaux de représentation ou autre,
- mettre en place des actions de communication et de sensibilisation liées à l'objet de l'association et notamment administrer tout site internet,
- élaborer et publier tout document et notamment tout support de communication (lettre, ouvrage, etc.),
- organiser ou participer à des congrès, conférences, salons, forums, ou toute autre manifestation,
- élaborer des partenariats de toute nature avec tout organisme dont la collaboration pourrait lui être utile,
- offrir de manière permanente ou occasionnelle des produits à la vente ou des prestations de services entrant dans le cadre de son objet, ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- se constituer partie civile et ester auprès de tous tribunaux ou instances dans quelque pays que ce soit, après décision du conseil d'administration.

L'association dispose des ressources suivantes :

- des cotisations des membres, de leurs éventuels apports avec ou sans droit de reprise ;
- des subventions ou apports de l'Etat, des institutions européennes, des collectivités territoriales, et de leurs établissements publics ;
- des dons et legs ;
- des recettes provenant de biens vendus, ou de prestations fournies par l'Association ;

B. Principes, règles, et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'autorité des Normes Comptables a adopté le 30 Juin 2022 le règlement n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mise en place par la loi n°2021-1109 du 24 Août 2021 confortant le respect des principes de la République et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger à présenter dans l'annexe des comptes annuels.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 01 Janvier 2023 et constituent un changement de méthode comptable.

C. Faits marquants

L'activité générale de PE&D s'est poursuivie dans la lignée de l'année précédente, s'inscrivant dans une dynamique de continuité.

D. Informations relatives au Bilan

1 Bilan actif

1.1 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

En application du règlement n° 2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC, l'analyse de la variation des immobilisations montre une augmentation de 11 350 (en €) en 2025 par rapport à 2024 :

Compte	Libellé	Total au 31/12/24	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/25
205000	Logiciels	6 232	-		6 232
205100	Marques	3 827			3 827
218200	Matériel de transport	36 652	11 350		48 002
218300	Matériel bureau informatique	8 039	-	-	8 039
218400	Mobilier	5 356			5 356
Total des immobilisations		60 106	11 350	-	71 456

L'augmentation des immobilisations brutes est due à l'achat d'une camionnette pour le programme Chemins d'Enfances le 18/12/2025.

1.2 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

En application du règlement n° 2002-10 du CRC, les modes et durées d'amortissements sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Infrastructure-bâtiments	Linéaire	50 ans
Installations techniques, générales	Linéaire	2 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

La variation des amortissements entre 2024 et 2025 se détaille comme suit (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/24	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/25
280500	Amort. logiciels	6 232			6 232
281820	Amort. matériel de transport	28 039	3 650		31 690
281830	Amort. Matériel de bureau et info	7 750	289		8 039
281840	Amort. Mobilier	5 356		-	5 356
Total des amortissements		47 377	3 939	-	51 316

1.3 Créances

Les autres créances, pour un montant brut de 2 586 844 €, se décomposent comme suit :

	au 31/12/2024	au 31/12/2025
Subventions à recevoir		
Subventions à recevoir (publiques)	2 436 296	554 849
Contributions à recevoir (privées)	1 794 131	1 959 005
Débiteurs divers*	74 036	81 618
Produits à recevoir		
Total Brut	4 304 463	2 595 472
Dépréciation de créances	- 13 547	- 8 627
Total Net	4 290 916	2 586 844

Le détail est ci-dessous.

- Subventions & contributions à recevoir :

Conformément au règlement 2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions & contributions à recevoir inscrites à l'actif sont constituées des financements obtenus pour le montant total des conventions, déduction faite des sommes encaissées. Leurs échéances et leurs destinations se présentent comme suit :

PAR 2025	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
Subventions à recevoir (publiques)	554 849	294 849	260 000
Burkina Faso	100 000	100 000	-
France	129 849	124 849	5 000
Multi-pays		-	
Inde	175 000	-	175 000
Cambodge	150 000	70 000	80 000
Contributions à recevoir (privées)	1 959 005	1 197 803	761 202
Burkina Faso	1 420 151	903 456	516 695
Cambodge	124 513	73 932	50 581
France	250 000	93 508	156 492
Siège	2 940	2 940	
Inde	25 300	14 467	10 833
Multi-pays	123 601	97 000	26 601
Népal		-	
Vietnam	12 500	12 500	
TOTAL	2 513 854	1 492 652	1 021 202

Débiteurs divers à moins d'1 an :

Le solde du compte débiteurs divers se détaille comme suit (en €) :

	31/12/2024	31/12/2025
Fournisseurs Burkina Faso	829	29
Personnel PED Burkina Faso	321	288
Avances personnel PED Burkina Faso	952	1 181
Avances personnel PED Nepal		382
Personnel avances et acomptes		291
Avances BF PED		981
Avances partenaires Burkina Faso	1 402	12 604
Avances partenaires Vietnam	11 651	4 100
Avances partenaires Népal	4 408	4 385
Avances partenaires Cambodge	22 951	22 855
Avances partenaires Inde	4 276	6 604
Donateurs CRE	433	-
Organismes sociaux		927
Etat - Charges à payer		3 211
Autres Crédeurs divers	18 151	10 707
TPV	74	
Lyra	7 410	7 802
Hello Asso	1 142	922
Paypal		235
Stripe		
Facebook	35	
Créances&avances Personnel siège		4 112
TOTAL	74 036	81 618

- Dépréciations créances

La créance vis-à-vis d'un ancien salarié est dépréciée à hauteur de 8 627 €.
Les créances sont dépréciées selon les règles en vigueur.

1.4 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours mensuel inforeuro de Décembre 2025 soit :

Etats-Unis	1 € =	1,1586	USD
Burkina Faso	1 € =	655,957	XOF
Népal	1 € =	165,630	NPR
Cambodge	1 € =	4 643,5	KHR
Vietnam	1 € =	30 559,813	VND
Laos	1 € =	25 171,525	LAK
Inde	1 € =	103,582	INR

Après conversion aux taux mentionnés ci-dessus, les disponibilités nettes en banque et caisses s'élèvent à **2 224 753 € au 31/12/2025** contre **1 480 231 € au 31/12/2024**.

2 Bilan Passif

2.1 Fonds associatifs

Les fonds propres et les fonds associatifs au 31 décembre 2025 s'élèvent à **598 376 €** et sont constitués des éléments suivants :

Compte	Libellé	Comptes au 31/12/2024	Reprise	Affectation	Comptes au 31/12/2025
102	Fonds associatif sans droit de reprise	300 000			300 000
102	Fonds propres complémentaires	-			-
106	Réserves	181 634		-	181 634
110/119	Report à nouveau	179 480	-	67 164	112 316
120	Résultat de l'exercice	- 67 164			4 427
Total		593 949	-	- 67 164	598 376

2.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à **827 500 € au 31/12/2025** contre **477 365 € au 31/12/2024** et se présentent de la façon suivante :

- Décomposition par pays

Pays	Fonds dédiés 31/12/2024	Fonds reçus en 2025	Charges sur projets	Fonds dédiés 31/12/2025
Burkina Faso	32 305	767 727	623 882	176 150
Cambodge	59 800	995 883	832 523	223 160
Multi-Pays	326 700	535 760	510 660	351 800
France	0	520 692	520 692	0
Laos	0	87 073	87 073	0
Togo	0	155 321	143 921	11 400
Népal	16 600	180 529	177 179	19 950
Vietnam	9 700	344 912	341 902	12 710
Inde	32 260	143 527	143 457	32 330
	477 365	3 731 426	3 381 291	827 500

Le niveau de fonds dédiés reflète un décalage dans la mise en œuvre de certaines activités des programmes. Il intègre également les dons collectés lors de la soirée de générosité pour des activités devant se dérouler début 2026.

- Produits constatés d'avance

Le solde du compte « produits constatés d'avance » d'un montant total de **3 233 706 €** concerne les financements obtenus dont l'utilisation est reportée sur les exercices futurs et se détaille comme suit :

PCA 2025	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
Subventions d'exploitation (publiques)	1 236 561	962 672	273 889
Burkina Faso	100 000	100 000	-
France	20 000	15 000	5 000
Inde	342 361	153 472	188 889
Cambodge	240 000	160 000	80 000
Multi-pays	534 200	534 200	
Contributions financières d'autres organismes	1 997 145	1 235 943	761 202
Burkina Faso	1 260 524	743 829	516 695
Cambodge	173 373	122 792	50 581
France	321 984	165 492	156 492
Inde	54 736	43 903	10 833
Siège	12 030	12 030	
Multi-pays	113 053	86 452	26 601
Népal/France	2 500	2 500	
Népal	42 512	42 512	
Togo	10 333	10 333	
Vietnam	6 100	6 100	
TOTAL	3 233 706	2 198 615	1 035 091

2.3 Dettes fournisseurs & comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les factures non parvenues ou non arrivées à échéance, liées à l'activité courante de l'association. Elles sont toutes à échéance de moins d'un an.

Le poste s'élève à **43 462 € au 31/12/2025** contre **31 125 € au 31/12/2024**.

2.4 Dettes fiscales et sociales

Le poste « Dettes fiscales et sociales » se décompose comme suit (en €) :

Dettes fiscales et sociales	31/12/2024	31/12/2025
Provisions sur congés payés	38 114	32 306
Organismes sociaux	147 292	53 349
Charges soc. sur congés payés	15 169	14 334
Etats et autres collectivités publiques	12 529	2 157
Taxe sur les salaires		
Formation continue	-	-
TOTAL	213 103	102 146

2.5 Autres dettes

Les autres dettes ont évolué comme suit (en €) :

Autres dettes	31/12/2024	31/12/2025
Partenaires	5 697	5 741
Créditeurs divers	17 165	18 132
TOTAL	22 862	23 873

E. Informations relatives au compte de résultat

1 – Produits

Les produits par financeur s'élèvent à :

Financier	2 024	%	2 025	%
Union Européenne	136 005	3,4%	37 451	0,8%
Agence Française de Développement	1 463 080	36,1%	1 773 771	39,7%
Organisations Internationales	315 693	7,8%	145 946	3,3%
Coopération décentralisée	169 582	4,2%	127 686	2,9%
Régions et départements	91 283	2,3%	96 150	2,2%
autres subventions publiques	61 972	1,5%	68 540	1,5%
Fondations & mécénat d'entreprise	292 472	7,2%	268 353	6,0%
Autres fondations	609 984	15,1%	728 877	16,3%
Associations	197 324	4,9%	473 915	10,6%
Prestations non lucratives	91 021	2,2%	116 828	2,6%
Legs et libéralités	-	0,0%	-	0,0%
donateurs privés	607 761	15,0%	617 118	13,8%
divers	13 348	0,3%	13 076	0,3%
ajustements années antérieures	-	0,0%	-	0,0%
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	4 049 525	100%	4 467 710	100,00%

Les produits augmentent de 10% en 2025 avec la hausse des recettes de l'AFD et d'EDM en raison du nouveau projet AFD en Inde et du lancement de la phase 1 du projet avec EDM au Burkina.

Cette hausse est compensée partiellement avec l'arrêt total du financement de la Banque mondiale sur les constructions de crèches dans les villages du Cambodge (début 2024).

2 – Charges

La répartition des charges 2025 par destination est la suivante (en €) :

	2024		2025	
	montant €	en %		en %
Burkina Faso	454 781	11,0%	596 638	13,3%
Cambodge	954 839	23,1%	788 444	17,6%
Inde	45 999	1,1%	122 613	2,7%
Népal	185 931	4,5%	155 271	3,5%
Vietnam	325 387	7,9%	288 427	6,4%
Laos	42 612	1,0%	72 817	1,6%
Togo	63 956	1,5%	121 744	2,7%
France	450 801	10,9%	465 987	10,4%
Coordination multi-pays	357 095	8,7%	416 741	9,3%
fonds dédiés	477 365	11,6%	827 500	18,5%
Total Missions	3 358 765	81,4%	3 856 180	86,0%
Fonctionnement	264 412	6,4%	136 509	3,0%
Developpement	504 435	12,2%	490 303	10,9%
Total Siège	768 847	18,6%	626 813	14,0%
Ajustements	0			
TOTAL GENERAL	4 127 612		4 482 993	

Les charges d'exploitation ont globalement augmenté de 9% en 2025, conséquence de différents facteurs :

- La hausse des fonds dédiés (HALI & CP23 & EQUIPE), fonds reçus au titre de l'exercice mais non dépensés ainsi que l'augmentation des frais de mission au Burkina Faso principalement.
- en revanche, la baisse des dépenses de fonctionnement et de développement des ressources reflète la politique de réduction des frais de sièges.

F. Autres informations

1 - Effectif moyen (en équivalent temps plein)

	2024	2025
Salariés siège	8,1	12,4
Salariés France projets	9,1	6,8
Stagiaires / services civiques France projets	4,6	6,2
Volontaires de la solidarité internationale et expatriés	5,1	5,5
Services civiques internationaux / stagiaires locaux	4,6	2,2
Salariés locaux	37,3	36
Total de l'effectif	68,8	69,1

2 - Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **60 733 €**.

3 - Information sur les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes annuels de l'exercice 2025 s'élève à **14 280 € TTC**.

4- Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger

Planète, Enfants et développement a reçu des avantages et ressources en provenance de l'étranger :

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	650
Belgique	485
Burkina Faso	188 162
Cambodge	288 849
Canada	250
Espagne	20
Genève	109 869
Inde	195
Luxembourg	3 458
Monaco	110 000
Népal	845
Roumanie	120
Royaume-Uni	10 050
Singapour	4 173
Suisse	1 291
Thaïlande	35
Togo	3 220

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir est mise à la disposition du public au siège de l'association. Pour pouvoir en prendre connaissance, une demande écrite doit être adressée à l'attention de la directrice de l'association qui organisera les modalités de sa consultation.

G. Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'association fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Les règles d'élaboration du compte d'emploi des ressources (CER) et du compte de résultat par origine et par destination (CROD) sont présentées ci-après.

Principes généraux d'établissement

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte emploi ressources (CER).

Le CROD - document mis en place par le NRC 2018-06 - recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'Institut et se présente en deux parties. La première partie présente l'intégralité des ressources et des charges de l'Institut et la seconde partie détermine l'emploi spécifique des fonds liés à la générosité du public.

Le CROD :

Le CROD distingue trois catégories de ressources :

Les produits liés à la générosité du public, présentés conformément au NRC 2018-06.

Les dons et mécénats sont ceux des personnes privées physiques ou morales (excluant pour ces dernières, les organismes à but non lucratif).

Le mécénat est distingué en ce qu'il est basé sur une contractualisation avec le mécène.

Les produits non liés à la générosité du public sont de trois ordres :

Les contributions financières, il s'agit des fonds perçus de personnes morales à but non lucratif (associations, fondations et fonds de dotation), précédemment présentés en subventions

Les autres produits non liés à la générosité du public recouvrent les autres recettes d'exploitation qui n'appartiennent ni aux deux catégories précédentes ni aux subventions et autres concours publics (contrats industriels, recettes de plateformes, transferts de charges).

Les subventions et autres concours publics (tous concours apportés par des personnes morales de droit public).

Le CROD distinguent les types d'emplois suivants :

Les missions sociales relatives aux dépenses concourant directement aux activités de l'association, conformément à son objet social,

Les frais de recherche de fonds liés à la générosité du public,

Les frais de recherche d'autres ressources

Les frais de fonctionnement.

Ces quatre lignes de dépenses sont déterminées à travers la tenue d'une comptabilité analytique.

L'affectation des charges de personnel a été établie par répartition des personnels, pour tout ou partie de leur temps de travail, aux missions sociales, à la recherche de fonds et au fonctionnement.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE				
DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	73 230	73 230	54 480	54 480
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	382 220	382 220	429 823	429 823
- Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0
- Mécénats	27 789	27 789	123 299	123 299
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 509 769		955 169	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	31 184		19 892	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 980 943		1 728 049	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 920		4 380	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	477 365	161 268	745 356	123 458
TOTAL	4 487 420	644 507	4 060 448	731 060

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	462 036	81 715	444 482	88 126
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	1 989 663	303 640	1 873 928	187 956
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	569 121	26 056	566 453	57 714
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	201 235	45 264	192 275	34 048
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	289 069	65 020	303 639	53 769
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET	134 321	51 751	263 803	148 179
	10 049	0	5 668	
DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		0		
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE	827 500	71 060	477 365	161 268
L'EXERCICE				
TOTAL	4 482 993	644 507	4 127 612	731 060
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 427	0	-67 164	0

1 Définition des missions sociales

PE&D est une ONG de développement dont la mission consiste à concevoir et mettre en œuvre des projets qui permettent *d'améliorer les conditions de vie, de santé et d'éducation des enfants particulièrement défavorisés*, et de manière indissociable, de leurs mères et plus largement des communautés dont ils font partie.

PE&D se définit comme un opérateur direct de projets de développement. Ses actions prennent en compte les besoins et les aspirations des bénéficiaires, suscitent leur participation. PE&D veille à l'ajustement permanent des projets à la réalité du terrain.

La définition d'actions pérennes est une préoccupation présente dès la conception de projets à travers la recherche d'une approche pragmatique, d'une économie de moyens et le renforcement des capacités des bénéficiaires.

Les secteurs de la Santé, de l'Éducation et du Travail social, dits « prioritaires », constituent le cœur de métier de PE&D, pour lesquelles l'association détient une expertise propre et un savoir-faire. Sur les projets de développement intégré, lorsque les besoins nécessitent de mettre en œuvre des activités dans les secteurs de l'Eau, de l'Agriculture ou du Développement Economique, PE&D recherche et conclut des partenariats avec d'autres organisations.

Le développement étant le résultat combiné des efforts des communautés, des autorités locales, des ONG locales et des services publics, PE&D cherche à établir une véritable coordination entre tous les acteurs pour la mise en place des activités.

PE&D aide les ONG locales partenaires à se professionnaliser dans leur domaine de compétences et les soutient institutionnellement de manière à ce qu'ils poursuivent ensuite leurs activités de manière autonome, voire indépendante.

PE&D n'exclut pas d'intervenir pour une urgence qui surviendrait sur ses lieux d'implantation.

3 Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources

Dépenses de missions sociales :

- Les coûts des missions sociales réalisées en France en 2025 sont constitués pour l'essentiel des charges de personnel affectées aux activités de plaidoyer et d'éducation au développement.
- Les dépenses directes des missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses courantes réalisées sur le terrain ainsi que les coûts de personnel volontaire (VSI) et le personnel local.
- Les dépenses indirectes des missions sociales concernent les frais de personnel du siège : les chefs de secteur, les responsables du suivi financier des projets et la directrice générale. Le calcul du coût de ces derniers se fait sur la base du déclaratif du temps passé sur les missions.

Les dépenses de mission sont financées par les subventions dédiées à chaque projet et par les fonds issus de la générosité du public à hauteur de 411 k€.

Frais de recherche de fonds :

- Frais d'appel à la générosité du public :
 - Les rémunérations versées aux salariés en charge de développer la collecte et communiquer avec le public. Le coût des prestations engagées.
 - Les coûts de gestion et de suivi des collectes.
 - Les coûts de réalisation et d'envoi du bulletin trimestriel, calculés en fonction du nombre de pages du bulletin sur lesquels PE&D sollicite la générosité du public.
 - Les frais bancaires liés aux dons en ligne
- Frais de recherche d'autres ressources :
 - Coût des personnes chargées de la recherche de fonds.
 - Coûts des prestations engagées.

Frais de fonctionnement :

- Coût de la directrice (temps passé à l'administration et la gestion générale)
- Coût du personnel financier et administratif au siège non affecté sur les projets.
- Frais généraux du siège.

Le financement des coûts de fonctionnement et de recherche de fonds est assuré par les frais administratifs perçus sur les subventions, des subventions directement affectées, les recettes des événements et autres produits divers. Le solde est financé par le mécénat et les collectes auprès du public (cotisations, dons manuels et divers).

En 2025, les frais de fonctionnement et de collecte de fonds se sont élevés à 625 k€ et sont financés par les dons manuels et mécénat à hauteur de 162 k€.

Les charges liées aux missions sociales ont représenté 82.64 % des dépenses (charges d'exploitation hors fonds dédiés), tandis que 13,41 % des charges ont été constituées des frais de communication et de recherche de fonds, et 3.67 % pour les autres frais de siège.

4 Contributions volontaires en nature

En 2025, 42 bénévoles ont participé à l'activité de l'association en consacrant 78 jours au support des activités du siège ou du terrain. Le bénévolat a été valorisé sur la base de la rémunération d'un personnel de catégorie équivalente, soit un total de 14 987 €.

H. Présentation du CER 2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	73 230	54 480
- Actions réalisées par l'organisme	81 715	88 126	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres			- Dons manuels	382 220	429 823
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	303 640	187 956	- Mécénats	27 789	123 299
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	26 056	57 714	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	45 264	34 048			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	65 020	53 769			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	51 751	148 179			
TOTAL DES EMPLOIS	573 447	569 792	TOTAL DES RESSOURCES	483 239	607 602
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	71 060	161 268	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	161 268	123 458
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	644 507	731 060	TOTAL	644 507	731 060
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	166 292	166 292
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	0	0

(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	166 292	166 292

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	1 631		Bénévolat	14 987	10 328
Réalisées à l'étranger	11 652	27 418	Prestations en nature	37 309	21 200
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	34 446		Dons en nature	5 831	350
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 397	4 460			
TOTAL	58 127	31 878	TOTAL	58 127	31 878

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	161 268	123 458
(-) Utilisation	161 268	123 458
(+) Report	71 060	161 268
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	71 060	161 268

1 Ressources reportées liées à la générosité du public

Les ressources reportées liées à la générosité du public, ou « report », représentent la part des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction le cas échéant de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs. En 2025, elle reste au niveau de 166 292.

2 Méthode d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public sont affectées en fonction des campagnes de collecte. Les dons manuels dont la destination n'est pas précisée sont affectés aux missions sociales selon les besoins, avec une part affectée à la couverture des frais de fonctionnement du siège. Ceux-ci représentent 13,8 % des dépenses en 2025, hors mécénat de compétences.

3 Contributions volontaires liées à la générosité du public

Les contributions volontaires en nature sont affectées en fonction de leurs destinations sur la base de la comptabilité analytique mise en œuvre.

Chaque bénévolat ou don en nature est affecté selon qu'il contribue à une mission sociale, à de la recherche de fonds au fonctionnement de l'association.